

*Demandes de documents*

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je présente cette motion au nom du député de Selkirk.

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le rapport que réclame cette motion a été déposé à la Chambre le 12 mars 1974 et une copie en a été envoyée au député. Je demande donc au député de retirer sa motion.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** D'accord.

**M. l'Orateur:** La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LES EXPOSÉS FINANCIERS ANNUELS D'EVERGREEN  
DEVELOPMENT LTD., WINNIPEG

Motion n° 14—**M. Rowland:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des exposés financiers annuels présentés par la société Evergreen Development Ltd., Winnipeg (Manitoba) au gouvernement ou à l'un de ses ministères ou agences relativement à des contrats.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je présente cette motion au nom du député.

**M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le ministère de la Défense nationale ne peut présenter de copies des exposés financiers annuels d'Evergreen Development Ltd. puisque la société n'est pas légalement tenue de soumettre de tels exposés.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le vote.

**M. Reid:** Reportée à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** Reportée à l'ordre du jour.

LA CORRESPONDANCE RELATIVE AU NOUVEL AÉROPORT DE  
TERRE-NEUVE À GANDER

Motion n° 16—**M. Mazankowski:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve ou autres personnes ou organismes, au sujet de l'aéroport de Terre-Neuve à Gander, y compris les bâtiments et l'outillage, ainsi que tous les autres biens servant à l'exploitation de l'aéroport conformément à l'article 33 b) de l'annexe du chapitre 22, à la page 1 du volume I des Statuts du Canada, 1949, de même que copie des dispositions prises, ou des ententes conclues et des trusts formés à cet égard afin que le Canada prenne en charge l'outillage et surtout l'exploitation comme le prescrit l'article 33 b).

**M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, pour obtenir tous les documents traitant de ce sujet, il faudrait fouiller à fond un grand nombre de dossiers qui se trouvent actuellement aux Archives. Un travail de cette ampleur requerrait beaucoup de temps et coûterait très cher, et il faudrait mettre sur pied une équipe spéciale. Je demanderais donc au député de retirer cette motion.

**M. Mazankowski:** D'accord.

**M. l'Orateur:** La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

[M. Rowland.]

LA CORRESPONDANCE RELATIVE AU SERVICE DE  
TRANSBORDEURS BORDEN-TORMENTINE, APRÈS LA RÉCENTE  
GRÈVE DES CHEMINOTS

Motion n° 19—**M. Macquarrie:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents qu'ont échangés, après la récente grève nationale des chemins de fer, le ministre des Transports, d'autres ministres et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, au sujet du service de navires traversiers entre Borden et Tormentine.

**M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, cette motion est irrecevable puisque la publication de ces documents pourrait nuire aux futures relations fédérales-provinciales. Je demanderais au député de retirer sa motion.

**M. Macquarrie:** D'accord.

**M. l'Orateur:** La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA CORRESPONDANCE RELATIVE À L'EXPULSION PROPOSÉE  
DES LOCATAIRES DE ROCHDALE COLLEGE

Motion n° 20—**M. Stackhouse:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance échangée entre le ministre d'État chargé des Affaires urbaines et Clarkson and Company concernant l'expulsion proposée des locataires de Rochdale College à Toronto.

**M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, la correspondance à laquelle il est fait allusion ne consiste qu'en une seule lettre datée du 1<sup>er</sup> mars que le ministre d'État aux Affaires urbaines a adressée à M. Biddell de la maison Clarkson and Company. Le ministre a fait consigner au compte rendu la teneur de la lettre dans le cours du débat tenu à propos de Rochdale College le 18 mars, et j'espère par conséquent que le député consentira à retirer sa motion. Si toutefois il insistait, nous consentirions à déposer de nouveau la correspondance à une date ultérieure.

**M. l'Orateur:** La motion est-elle retirée?

**M. Stackhouse:** D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

**M. Reid:** Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis portant production de documents soient reportés.

[Français]

**M. l'Orateur:** Les autres avis de motion sont-ils réservés?

**Des voix:** D'accord.

[Traduction]

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Nous venons de voir le gouvernement retomber dans l'abus qu'il a fait du Règlement au cours de ces dernières années. Il a automatiquement exigé que l'on reporte le débat sur certaines motions, non pas pour discuter des mérites de ces motions ou pour savoir si les documents devaient être déposés ou non, mais dans le but de faire oublier les questions et d'empêcher la Chambre d'en venir à des décisions. Le gouvernement utilise ce procédé depuis qu'on a établi l'article du Règlement qui permet de reporter le débat sur les motions à chaque deuxième jeudi.